



En partenariat avec ETE Formation

VISSMANN

N°9 CESI –Chauffe-Eau Solaire Individuel Mod_CESI



Durée et modalité d'organisation :

Durée : 3 jours - 21h

Horaires : 08:45 – 12:15 / 13:30 – 17:00

Dates et lieux :

Cf. site d'inscription en ligne

Nombre de stagiaires :

minimum 5 – maximum 12 par session

Organisation : Présentiel

Délai d'inscription :

11 jours ouvrés à minima avant la session

N° de déclaration d'activité :

41.57.026.81.57

Prix de base : 750 € HT, soit 900 € TTC

Modalité de règlement :

Chèque au retour de la convention

Public concerné :

Chefs d'entreprise, artisans et toutes personnes chargées de projets, même de réalisations d'installations ayant recours à l'Energie Solaire

Pré-requis :

Travailler dans l'installation sanitaire et thermique quel que soit le type d'entreprise

Objectif opérationnel / Compétences visées :

Maîtriser l'installation des systèmes énergétiques et hydrauliques courants

Objectifs pédagogiques :

Permettre aux entreprises de prendre en compte le marché solaire par l'acquisition de savoir-faire permettant de répondre aux souhaits des clients

Après ces séquences, chaque participant pourra étudier et réaliser des installations solaires dans les règles de l'art et pourra se diversifier au niveau de l'activité de l'entreprise

Fiche officielle du répertoire spécifique :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1828/>

Taux de réussite : 100%

A partir de 08:30 - Accueil et réception

Jour 1 :

- Le chauffe-eau solaire les aspects généraux
- Le potentiel de l'énergie solaire
- Les applications du Solaire Thermique en installations individuelles
- La technologie des CESI
- Les éléments hydrauliques
- La régulation : son fonctionnement et les réglages
- Le stockage d'ECS
- Le dimensionnement des besoins en ECS
- Le dimensionnement des éléments du CESI
- L'installation du CESI
- La mise en route du CESI
- La maintenance des CESI

Jour 2 : Travaux pratiques

- La sécurité pour l'accès au toit et la pose de capteurs solaires (intégration et surimposition)
- La mise en service et la maintenance d'une installation
- La régulation

Jour 3 : Validation des connaissances

- QCM de validation des connaissances

**Moyen d'encadrement :**

Responsable Académie
Intervenant externe

Responsable du programme :
Dominique JUIGNET

Méthode pédagogique :

Vidéo-projection, supports papier en couleur, documents techniques, matériels didactiques, mises en situation sur plateaux techniques agréés

Equipement personnel obligatoire :

Matériel de prise de note, calculatrice

Comment est animée la formation :

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises
Une note minimum de 24/30 est exigée
Réussir l'évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique
Une attestation de fin de formation est délivrée
Feuille d'émargement et attestation de présence fournies à la fin de de la formation.

Accessibilité et prise en compte des situations de handicap :

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. De plus en fonction des demandes, nous mettons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés. Notre Référent Handicap : *Mme Pauline DIDIER* (diip@viessmann.com)

Important !

Par rapport au contexte de la Covid-19 et des règles sanitaires en vigueur, le port du masque et l'utilisation de gel hydroalcoolique est obligatoire, les locaux seront ventilés régulièrement.